Plabennec, le 16 septembre 2019

LETTRE D'INFORMATION AUX FAMILLES - N°1

Les premières semaines d'école de l'année s'achèvent et c'est avec grand plaisir que je découvre de jour en jour les richesses et les spécificités de l'établissement, de la communauté éducative, de la paroisse et de la commune.

Le quotidien du travail dans une école c'est aussi, avant tout, « **des visages et des rencontres** ». Il me faudra plusieurs semaines, voire plusieurs mois, avant de rencontrer tout le monde et ainsi tisser les liens essentiels à la pratique quotidienne de la fonction, je vous remercie, d'ores et déjà, de l'accueil reçus lors des premières rencontres .

Je souhaite également adresser la bienvenue aux nouveaux enfants et familles dont c'est la première rentrée au sein de l'établissement et remercier l'ensemble des parents de la confiance accordée à l'équipe éducative.

Cette rentrée est marquée par plusieurs axes de travail s'appuyant notamment sur les orientations officielles de l'Education Nationale :

- Pour la maternelle, la scolarité obligatoire dès 3 ans (enfants nés en 2016 et avant) ainsi que l'intensification du travail sur le langage et de l'épanouissement à l'école.
- Pour l'élémentaire, les programmes de français, de mathématiques et d'enseignement moral et civique ont été modifiés et visent l'objectif de la maîtrise des savoirs fondamentaux (lire, écrire, compter, respecter autrui) par tous les élèves.

De nombreux projets pédagogiques seront proposés par l'équipe éducative en lien ou avec le soutien des associations locales, clubs sportifs, artistes, bénévoles, mairie, communauté des communes du Pays des Abers ainsi que l'APEL de l'école et l'association DIHUN pour les classes bilingues.

Je souhaite à chacun de vos enfants, une belle année scolaire pleine de découvertes et de rencontres, une année où ils développeront le plaisir de connaître et d'apprendre. Bonne année scolaire à tous,

P. Mazé, chef d'établissement.

Adresses mail : Nous diffusons ce premier courrier d'information en format papier et vous l'adresserons également par mail pour le jeudi 26/09. Merci signaler au secrétariat si vous ne l'auriez pas reçu pour cette date afin que nous puissions modifier les adresses mail.

La première manifestation organisée par l'APEL s'est tenue le Vendredi 13 septembre à 20h30 dans la salle Marcel Bouguen qui était comble. Merci à toute l'équipe pour leur engagement bénévole et leur aide financière dans l'organisation d'activités, sorties et classes de découverte.

Réunions de classes :

Mardi 17 septembre	CE1 A et B / ULIS	18 H 00	Rdv dans la salle multifonction
Vendredi 20 septembre	CPA et B / MS A et B	18 H 00	Rdv dans la salle multifonction pour les parents de CP uniquement
Lundi 23 septembre	CE2B	18 H 00	Rdv dans la classe
Mardi 24 septembre	CM1 / CM2	17 H 45	RDV au Self Primaire
Jeudi 26 septembre	GS A et B	18 H 00	Rdv dans les classes
Vendredi 27 septembre	CE1 et CE2 bilingues	18 H 00	Rdv dans la classe
Jeudi 3 Octobre	CE2 A	18 H 00	Rdv dans la classe
Vendredi 4 Octobre	CM1 et CM2 bilingues	18 H 00	Rdv dans la classe

ECOLE SAINTE ANNE / SKOL SANTEZ ANNA
35, rue des 3 Frères Le Roy
29860 PLABENNEC
Tél : 02.98.40.42.60
ste.anne.plabennec.29@wanadoo.fr

Les réunions seront terminées au plus tard pour 19h30. L'accès se fera par la grande cour élémentaire ou en passant par la cour maternelle. En cas d'impossibilité de présence ou lorsque deux niveaux de classe sont programmés le même jour, n'hésitez pas à demander un rdv à l'enseignante de votre enfant.

Pastorale : Les inscriptions pour la catéchèse pour les niveaux CE1, CE2, CM1 et CM2 sont à transmettre à l'école très rapidement, si ce n'est encore fait. Compléter si besoin l'imprimé distribué dans la pochette de rentrée, en y joignant un règlement de 25€ (à l'ordre de OGEC ste Anne Plabennec si paiement par chèque). Il n'est pas utile de s'inscrire pour la Culture Religieuse, les élèves non inscrits à la catéchèse suivent automatiquement la culture religieuse.
Pour tous renseignements et inscriptions pour les sacrements (pour la 1ère communion), vous pouvez contacter M. Laurent Lahaye : pastorale-enfance-famille@ndfolgoet.fr ou au 07 68 32 69 08

Vêtements égarés : des vêtements oubliés de l'année passée sont encore visibles pour quelques jours dans le hall du bâtiment multifonction. A la fin du mois, ceux qui n'auront pas retrouvés leur propriétaire seront remis au Secours Catholique. Les vêtements égarés depuis début septembre arrivent systématiquement dans une caisse située dans le couloir du Multifonctions.

Photos de classes et familles/fratries : Elles auront lieu le jeudi 3 et vendredi 4 octobre. Le mercredi 2 octobre, le photographe se tiendra à la disposition des familles qui le souhaitent de 9 h à 12 h dans la salle multifonction afin de réaliser des photos de fratrie et ou famille. Celles-ci seront mises en vente au même moment et tarifs que les photos de classe.

Restauration : Veillez à bien inscrire vos enfants à la cantine le jeudi soir pour la semaine suivante. C'est très important pour les quantités car les commandes se font dès le vendredi matin 9h.

Garderie-étude : Tous les matins de 7h15 à 8h30 et tous les soirs de 16h15 à 17h30 puis de 17h30 à 18h45.
Pour l'étude garderie du soir, voici les locaux affectés :

- PS et MS : grande salle du Multifonctions
- GS : BCD dans le bâtiment Multifonctions
- CP au CM2 bilingue : dans la médiathèque bretonne (RDC maternelle)
- CP : restaurant maternelle.
- CE1 : salle informatique dans le bâtiment Multifonctions
- CE2/CM1/CM2 : self primaire

Accès aux bâtiments : dans le cadre du plan Vigipirate, la circulation dans les bâtiments scolaires et l'accès aux classes est strictement réglementé. Aucune circulation ou accès aux classes n'est autorisé dans les bâtiments en dehors des horaires d'entrée et de sortie ou sans l'accompagnement d'un personnel de l'école.

Stationnement aux abords de l'école
L'Impasse Chateaubriand n'est pas autorisée aux véhicules lors des jours de classe. L'accès et le stationnement ne sont autorisés qu'aux véhicules portant un macaron (enfant à mobilité réduite à bord), document à retirer au secrétariat. L'emplacement réservé aux cars est également strictement interdit au stationnement.
L'impasse Sainte Anne est également strictement réservée aux riverains, merci de ne pas utiliser les stationnements des cabinets médicaux.
Suite à des actions de prévention, les semaines passées, M. Bodénes, policier municipal, verbalisera les éventuels contrevenants.

Adresses mails : afin de vous apporter le meilleur service dans la réponse et le traitement de vos demandes, voici un rappel de l'utilisation des adresses mails. Pour toutes questions concernant :

- Le secrétariat, les inscriptions cantines : ste.anne.secretariat@orange.fr
- Les factures, la comptabilité : ste.anne.comptabilite@orange.fr
- Les questions propres au directeur de l'école : ste.anne.plabennec29@wanadoo.fr